



Je n'ai pas perçu mon dernier mois avant reprise d'activité

Par **Tomek94**, le **22/03/2016** à **22:56**

Bonjour,

J'étais inscrite à Pôle Emploi depuis Septembre 2015, et j'ai retrouvé du travail au 22 Février 2016.

J'ai eu tous mes paiements chaque mois sans problème par Pôle Emploi, j'ai ensuite déclaré mon changement de situation comme il se doit et adressé mon bulletin de paie de Février. Je n'ai pas touché le mois de Février par Pôle Emploi, soit du 1er au 21 Février, ce qui représente 1597 € brut. J'ai déjà adressé un courrier normal en date du 5/03, puis un courrier en recommandé en date du 16/03 pour leur réclamer.

Quelle démarche dois-je faire pour aller plus loin (tribunal ?) et sous quel délai ?

Merci par avance,

Par **ANAPPS**, le **31/08/2016** à **16:32**

Bonjour,

sans réponse de leur part suite à votre réclamation en recommandé, une décision implicite de rejet est née. Cette décision implicite peut être contesté devant les tribunaux dès à présent, car il n'y a aucun délai de recours du fait du caractère implicite.

Le juge administratif est saisi par écrit, je vous invite donc à consulter un avocat. En cas de difficulté financière, vous pouvez demander la nomination d'un avocat via l'aide juridictionnelle.

Vous pouvez télécharger le dossier ici : <http://anapps.eu/AJetnotice.pdf>
et vous pouvez consulter notre site pour plus d'infos.

Cordialement,